



CAISSE D'EPARGNE
LANGUEDOC-ROUSSILLON

ATTESTATION

Je soussignée Mme ERRIK Loubna agissant en qualité Gestionnaire de Clientèle Professionnels de la Caisse d'Epargne du Languedoc Roussillon, autorisée à être dépositaire des fonds, conformément aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966, modifiée par la loi du 3 janvier 1983,

1 – Atteste par la présente que :

La somme de (1 000€) mille euros, a été versée par

M AABI ABDELLATIF, né le 14 janvier 2002 à KSAR IGLI (MAROC), et demeurant au 236 AVENUE DE LODEVE, 34080 MONTPELLIER, pour la somme de 500 € (Cinq cents Euros)

M AABI MOHAMED, né le 10 avril 1991 à MELLAB (MAROC), demeurant 167 IMPASSE AUGUSTE MOURGUES, 34080 MONTPELLIER, pour la somme de 500 € (Cinq cents Euros)

Représentant l'intégralité du capital libéré de la Société par Actions Simplifiées dénommée A2M BAT, au capital social de 1000 euros, et dont le siège social est sis 236, AVENUE DE LODEVE - 34080 MONTPELLIER en formation,

a été déposée dans les caisses de la Caisse d'Epargne dans l'attente du certificat délivré par le greffe qui constatera son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés ;

Cette attestation est effectuée pour servir et valoir ce que de droit.

A Montpellier, le 30 mai 2026

CAISSE D'EPARGNE
LANGUEDOC-ROUSSILLON
03 JUIN 2026